

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Bellus Santé Inc.	19 juillet 2019	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Canadian Natural Resources Limited	17 juillet 2019	Alberta
Cresco Labs Inc.	19 juillet 2019	Colombie-Britannique
FNB Indice MSCI Monde Incidence ESG CI First Asset	19 juillet 2019	Ontario
FNB indiciel Fidelity Obligations canadiennes – Approche systématique, du FNB Fidelity Titres mondiaux de base Plus FNB Fidelity Titres mondiaux de base Plus – Devises neutres FNB Fidelity Obligations de sociétés canadiennes à court terme FNB Fidelity Rendement élevé fondamental et du FNB Fidelity Rendement élevé fondamental - Devises neutres	19 juillet 2019	Ontario
Fonds Fidelity FNB Obligations de sociétés canadiennes à court terme	19 juillet 2019	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Fidelity FNB indiciel Obligations canadiennes – Approche systématique		
Fonds Fidelity FNB Rendement élevé fondamental		
Fonds Fidelity FNB Rendement élevé fondamental – Devises neutres		
Fonds Fidelity FNB Titres mondiaux de base Plus		
GFL Environmental Inc.	19 juillet 2019	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc.	18 juillet 2019	Ontario
Brookfield Renewable Partners L.P.	18 juillet 2019	Ontario
Brookfield Renewable Partners ULC	18 juillet 2019	Ontario
Caldwell U.S. Dividend Advantage Fund	22 juillet	Ontario
Caldwell Canadian Value Momentum Fund		
FNB de répartition de l'actif mondial CI First Asset	22 juillet 2019	Ontario
Fonds à rendement absolu de titres de créance II Dynamique	19 juillet 2019	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Canadien à revenu fixe Lorica	17 juillet 2019	Ontario
Fonds croissance mondial MFS Sun Life	19 juillet	Ontario
Fonds valeur mondial MFS Sun Life		
Fonds croissance américain MFS Sun Life		
Fonds valeur américain MFS Sun Life		
Fonds croissance international MFS Sun Life		
Fonds valeur international MFS Sun Life		
Fonds marchés émergents Excel Sun Life		
Fonds mondial de rendement global MFS Sun Life		
Fonds d'actions internationales JPMorgan Sun Life		
Fonds Repère 2020 Sun Life		
Fonds Repère 2025 Sun Life		
Fonds Repère 2030 Sun Life		
Fonds Repère 2035 Sun Life		
Fonds d'obligations multistratégie Sun Life		
Fonds revenu mensuel MFS Sun Life		
Fonds du marché monétaire Sun Life		
Fonds énergétique Dynamique Sun Life		
Fonds Chine Excel Sun Life		
Fonds équilibré marchés émergents Excel Sun Life		
Fonds de titres à revenu élevé Excel Sun Life		
Fonds équilibré Inde Excel Sun Life		
Fonds Inde Excel Sun Life		
Fonds Nouveaux chefs de file d'Inde Excel Sun Life		
Portefeuille FNB titres à revenu fixe tactique Sun Life		
Portefeuille FNB prudent tactique Sun Life		
Portefeuille FNB équilibré tactique Sun Life		
Portefeuille FNB croissance tactique Sun Life		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille FNB d'actions tactique Sun Life		
Catégorie équilibrée canadienne BlackRock Sun Life		
Catégorie d'actions canadiennes Composée BlackRock Sun Life		
Catégorie d'actions canadiennes BlackRock Sun Life		
Catégorie du marché monétaire Sun Life		
Catégorie d'actions productives de revenus Dynamique Sun Life		
Catégorie de rendement stratégique Dynamique Sun Life		
Catégorie revenu de dividendes MFS Sun Life		
Catégorie prudente Granite Sun Life		
Catégorie modérée Granite Sun Life		
Catégorie équilibrée Granite Sun Life		
Catégorie croissance équilibrée Granite Sun Life		
Catégorie croissance Granite Sun Life		
Catégorie croissance actions canadiennes MFS Sun Life		
Catégorie valeur Sentry Sun Life		
Catégorie croissance américaine MFS Sun Life		
Catégorie croissance mondiale MFS Sun Life		
Catégorie croissance internationale MFS Sun Life*		
Programme CARS et PARS	19 juillet 2019	Ontario
TELUS Corporation	19 juillet 2019	Colombie-Britannique
Vanguard FTSE Canada Index ETF	19 juillet 2019	Ontario
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF		
Vanguard FTSE Canadian High Dividend Yield Index ETF		
Vanguard FTSE Canadian Capped REIT Index ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

Vanguard Canadian Aggregate Bond Index ETF		
--	--	--

Vanguard Canadian Government Bond Index ETF		
---	--	--

Vanguard Canadian Corporate Bond Index ETF		
--	--	--

Vanguard Canadian Short-Term Bond Index ETF		
---	--	--

Vanguard Canadian Short-Term Government Bond Index ETF		
--	--	--

Vanguard Canadian Short-Term Corporate Bond Index ETF		
---	--	--

Vanguard Canadian Long-Term Bond Index ETF		
--	--	--

Vanguard S&P 500 Index ETF		
----------------------------	--	--

Vanguard S&P 500 Index ETF (CAD-hedged)		
---	--	--

Vanguard U.S. Total Market Index ETF		
--------------------------------------	--	--

Vanguard U.S. Total Market Index ETF (CAD-hedged)		
---	--	--

Vanguard U.S. Dividend Appreciation Index ETF		
---	--	--

Vanguard U.S. Dividend Appreciation Index ETF (CAD-hedged)		
--	--	--

Vanguard FTSE Global All Cap ex Canada Index ETF		
--	--	--

Vanguard FTSE Developed All Cap ex U.S. Index ETF		
---	--	--

Vanguard FTSE Developed All Cap ex U.S. Index ETF (CAD-hedged)		
--	--	--

Vanguard FTSE Developed All Cap ex North America Index ETF		
--	--	--

Vanguard FTSE Developed All Cap ex North America Index ETF (CAD-hedged)		
---	--	--

Vanguard FTSE Developed ex North America High Dividend Yield Index ETF		
--	--	--

Vanguard FTSE Developed Europe All Cap Index ETF		
--	--	--

Vanguard FTSE Developed Europe All Cap Index ETF (CAD-hedged)		
---	--	--

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Vanguard FTSE Developed Asia Pacific All Cap Index ETF		
Vanguard FTSE Developed Asia Pacific All Cap Index ETF (CAD-hedged)		
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF		
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)		
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FBC Distributed Ledger Technology Adopters ETF	23 juillet 2019	Colombie-Britannique
FNB lié à l'indice SmartBe Global Value Momentum Trend	17 juillet 2019	Alberta
Fonds Fiera obligations canadiennes (<i>auparavant, Fonds Natixis obligations canadiennes</i>)	17 juillet 2019	Ontario
Fonds Loomis Sayles diversifié mondial obligations de sociétés		
Fonds Loomis Sayles revenu mensuel stratégique		
Fonds Gateway actions américaines faible volatilité		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

Fonds Fiera équilibré stratégique enregistré
(auparavant, Fonds Natixis équilibré
stratégique enregistré)

Fonds Fiera équilibré intrinsèque enregistré
(auparavant, Fonds Natixis équilibré
intrinsèque enregistré)

Fonds Fiera dividendes canadiens
enregistré (auparavant, Fonds Natixis
dividendes canadiens enregistré)

Fonds Fiera croissance intrinsèque
enregistré (auparavant, Fonds Natixis
croissance intrinsèque enregistré)

Fonds Fiera dividendes américains
enregistré (auparavant, Fonds Natixis
dividendes américains plus enregistré)

Fonds Fiera croissance américaine
enregistré (auparavant, Fonds Natixis
croissance américaine enregistré)

Fonds Fiera actions mondiales de base
enregistré (auparavant, Fonds Natixis
actions mondiales enregistré)

Fonds Fiera actions privilégiées
canadiennes enregistré (auparavant, Fonds
Natixis actions privilégiées canadiennes
enregistré)

Fonds Oakmark actions américaines
enregistré (auparavant, Fonds Oakmark
Natixis enregistré)

Fonds Oakmark actions internationales
enregistré (auparavant, Fonds Oakmark
international Natixis enregistré)

Catégorie Fiera obligations canadiennes
(auparavant, Catégorie Natixis obligations
canadiennes)

Catégorie Loomis Sayles diversifiée
mondiale obligations de sociétés

Catégorie Fiera équilibrée stratégique
(auparavant, Catégorie Natixis équilibrée
stratégique)

Catégorie Fiera équilibrée intrinsèque
(auparavant, Catégorie Natixis équilibrée
intrinsèque)

Catégorie Fiera dividendes canadiens
(auparavant, Catégorie Natixis dividendes

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

canadiens)

Catégorie Fiera croissance intrinsèque
(auparavant, Catégorie Natixis croissance intrinsèque)

Catégorie Fiera dividendes américains
(auparavant, Catégorie Natixis dividendes américains plus)

Catégorie Fiera croissance américaine
(auparavant, Catégorie Natixis croissance américaine)

Catégorie Fiera actions mondiales de base
(auparavant, Catégorie Natixis actions mondiales)

Catégorie Fiera actions privilégiées canadiennes
(auparavant, Catégorie Natixis actions privilégiées canadiennes)

Catégorie Oakmark actions américaines
(auparavant, Catégorie Oakmark Natixis)

Catégorie Oakmark actions internationales
(auparavant, Catégorie Oakmark internationale Natixis)

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	12 juillet 2019	21 juin 2019
Banque Canadienne Impériale de Commerce	11 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de	11 juillet 2019	3 novembre 2017

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Commerce		
Banque Canadienne Impériale de Commerce	11 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	18 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	18 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	18 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	18 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	18 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	18 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	18 juillet 2019	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	23 juillet 2019	3 novembre 2017

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	10 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	10 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	10 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	10 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	10 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	10 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	11 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	11 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	11 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	12 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	12 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	12 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	12 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	12 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	12 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	12 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	12 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	12 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	12 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	15 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	15 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	16 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	16 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	16 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	16 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	17 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	17 juillet 2019	1 juin 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	18 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	18 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	19 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	19 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	19 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	19 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	19 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	19 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	19 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	19 juillet 2019	1 juin 2018
Banque de Montréal	19 juillet 2019	1 juin 2018
Banque Nationale du Canada	10 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	10 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	10 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	10 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	12 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	12 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	12 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	15 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	15 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	15 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	16 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	16 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	16 juillet 2019	3 juillet 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Nationale du Canada	17 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	17 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	17 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	18 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	18 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	18 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	18 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	22 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	22 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	22 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	22 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	22 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	23 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	23 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	23 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	23 juillet 2019	3 juillet 2018
Banque Royale du Canada	22 juillet 2019	30 janvier 2018
CI Financial Corp.	18 juillet 2019	22 décembre 2017
Fiducie cartes de crédit Eagles	17 juillet 2019	2 août 2017
Franco-Nevada Corporation	19 juillet 2019	15 juin 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	11 juillet 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	12 juillet 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	12 juillet 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	12 juillet 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 juillet 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	18 juillet 2019	13 février 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle-Écosse	18 juillet 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	19 juillet 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	22 juillet 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 juillet 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 juillet 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 juillet 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 juillet 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 juillet 2019	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 juillet 2019	13 février 2018
La Banque Toronto-Dominion	10 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	11 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	12 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	15 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	15 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	15 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	15 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	15 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	15 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	17 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	17 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	17 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	18 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	19 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	19 juillet 2019	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	23 juillet 2019	28 juin 2018

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Banque Royale du Canada

Vu la demande présentée par Banque Royale du Canada (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 16 mai 2019 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1, r. 50;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de billets, de certificats et de bons de souscription émis par l'émetteur dans le cadre d'un programme d'émission de titres aux termes duquel i) le capital global maximal de tous les billets, certificats rachetables et certificats pouvant être exercés qui attestent des dépôts en vertu de la *Loi sur les banques (Canada)* en cours de validité ne peut dépasser 40 000 000 000 \$ US et ii) le montant nominal implicite global maximal de tous les bons de souscription et certificats pouvant être exercés qui n'attestent pas des dépôts en vertu de la *Loi sur les banques (Canada)* en cours de validité ne peut dépasser 3 000 000 000 \$ US, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait le 28 mai 2019.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Projet SEDAR n° 2918178

Décision n°: 2019-FS-0062

Beside Cabins inc.

Vu la demande présentée par Beside Cabins inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 14 mai 2019 (la « demande »);

Vu les articles 11 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3 et les termes définis suivants :

« acquéreurs » : l'acquéreur initial et l'acquéreur subséquent;

« acquéreur initial » : l'acquéreur initial d'une unité d'habitation;

« acquéreur subséquent » : l'acquéreur subséquent d'une unité d'habitation;

« délai initial » : période de 24 mois de la date de l'entente de gestion visant l'acquisition initiale de l'unité d'habitation par l'acquéreur initial;

« document d'offre » : le document d'offre dans le secteur immobilier préparé par l'émetteur contenant notamment des informations sur les unités d'habitation, l'émetteur et le gestionnaire;

« documents » : les documents suivants relativement aux unités d'habitation :

- a) le document d'offre;
- b) l'entente de gestion;
- c) l'information financière;
- d) la présente dispense;

« entente de gestion » : l'entente de gestion à intervenir entre le gestionnaire et les acquéreurs qui désirent louer leur unité d'habitation, laquelle prévoit les modalités de la location des unités d'habitation et la gestion des revenus y afférents;

« gestionnaire » : Beside Management inc., agissant à titre de gestionnaire du programme de location;

« information financière » : l'information financière suivante relativement au programme de location :

- a) pour un projet immobilier qui n'a pas terminé un exercice, un état du revenu net audité de l'affaire pour la période comptable allant de la date du début de l'affaire jusqu'à une date remontant à 30 jours au plus avant la date du document d'offre;
- ou
- b) pour un projet immobilier qui a terminé un ou plusieurs exercices, un état du revenu net annuel audité de l'affaire pour chacun des deux derniers exercices, ou celui correspondant à l'exercice terminé si la période est moindre, et un état du revenu net intermédiaire de l'affaire pour la période se terminant six mois à partir du premier jour de l'exercice et au plus 15 jours avant la date du document d'offre;

« programme de location » : le programme de location offert aux acquéreurs d'une unité d'habitation et décrit dans l'entente de gestion;

« unité d'habitation » : chacune des unités d'habitation située à Chertsey, Québec qui respecte les normes d'aménagement établies par l'émetteur aux fins de location et qui est offerte dans le cadre du programme de location;

Vu la demande visant à obtenir une dispense de l'exigence de prospectus prévue à l'article 11 de la Loi dans le cadre de la vente de 75 unités d'habitation détenues par l'émetteur (la « dispense demandée »);

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur n'est pas, et n'a aucune intention de devenir, un émetteur assujéti dans les territoires du Canada;
2. La sollicitation par l'émetteur aux fins de vendre une unité d'habitation constitue le placement d'un contrat d'investissement au sens de la Loi;

3. Un courtier en valeurs mobilières dûment inscrit auprès de l'Autorité participe à la vente des unités d'habitation par l'émetteur à un acquéreur initial et satisfait notamment à ses obligations de connaissance du client et de convenance au client;
4. Tout acquéreur initial doit, au moment de l'achat d'une unité d'habitation, participer au programme de location;
5. Tout acquéreur subséquent doit, au moment de l'achat d'une unité d'habitation, participer au programme de location jusqu'à la fin du délai initial ou la fin de l'entente de gestion en vigueur;
6. Tout acquéreur peut, suite au délai initial, choisir de participer au programme de location;
7. Les revenus de location des unités d'habitation sont perçus par le gestionnaire et redistribués entre les acquéreurs conformément aux modalités de l'entente de gestion;
8. Le document d'offre prévoit que l'acquéreur peut demander la résolution du contrat d'investissement ou, dans certains cas, des dommages-intérêts si le document d'offre contient de l'information fausse ou trompeuse;
9. L'entente de gestion prévoit que l'acquéreur doit notifier le gestionnaire au préalable de toute vente de son unité d'habitation afin que le gestionnaire puisse remettre les documents à tout acquéreur subséquent;
10. Un acquéreur subséquent devra signer une nouvelle entente de gestion afin de participer au programme de location;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que l'émetteur :

- i) transmette une copie des documents à chaque acquéreur initial lors de la vente d'une unité d'habitation et à chaque acquéreur subséquent lorsque l'émetteur sera avisé de la revente de celle-ci, au plus tard dans les 30 jours de la notification par la personne qui effectue la revente;
- ii) transmette aux propriétaires d'unités d'habitation une copie de l'information financière annuellement au plus tard le 120e jour suivant la fin de l'exercice financier de l'affaire et semestriellement au plus tard le 60e jour suivant la fin de la période intermédiaire de l'affaire;
- iii) dépose en format électronique auprès de l'Autorité une copie du document d'offre et de l'information financière lors de la première vente d'une unité d'habitation par l'émetteur, ainsi qu'une copie de tout document d'offre modifié par la suite;
- iv) dépose une ou plusieurs déclarations de placement avec dispense établies conformément à l'annexe 45-106A1 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* au plus tard 10 jours après tout placement.

Fait le 19 juillet 2019.

Lucie J. Roy
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2019-FS-0087

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
AAA Medic Montréal inc.	2018-10-17	1 070 000 \$
Algonquin Power & Utilities Corp.	2018-10-17	6 497 000 \$
Anahit International Corp.	2018-10-12	1 712 899 \$
Anaplan Inc.	2018-10-16	3 409 295 \$
Bertram Capital Finance, Inc.	2018-10-24	514 850 \$
Blackline Safety Corp.	2018-10-22	31 625 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Braingrid Corporation	2018-10-11	620 000 \$
Breathtec BioMedical, Inc.	2018-10-23	500 000\$
C Hôtels Le Navigateur inc.	2018-10-18 au 2018-10-23	1 250 000 \$
Cannara Biotech Inc.	2018-10-12	28 454 688 \$
Cannara Biotech Inc.	2018-10-19	3 832 871 \$
Citigroup Global Markets Holdins Inc.	2018-10-02	640 850 \$
Civilized Worldwide Inc.	2018-10-15	3 272 462 \$
Elastic N.V.	2018-10-10	17 702 899 \$
Equiton Residential Income Fund Trust	2018-10-22 au 2018-10-31	162 544 \$
Excellence Health Group inc.	2018-10-12	3 242 487 \$
Franklin Global Real Assets Fund	2018-10-16 au 2018-10-19	5 097 937 \$
InvestX Series 18-01 Limited Partnership	2018-09-28	2 692 560 \$
Le Groupe Intertape Polymer Inc.	2018-10-15	46 774 800 \$
Liht Cannabis Corp.	2018-10-01 au 2018-10-11	197 500 \$
Liht Cannabis Corp.	2018-10-20 au 2018-10-24	1 070 520 \$
LPF Investment Corp.	2018-10-17	6 370 671 \$
MAVAN Tech Opportunity Fund #1	2018-10-26	190 120 \$
Nevado Resources Corporation	2019-03-29	310 000 \$
Nova Leap Health Corp.	2018-09-28	1 587 570 \$
Pediapharm inc.	2018-10-16	2 468 480 \$
Plexus Intelligence inc.	2018-10-19 au 2018-10-25	120 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Qwest Productivity Media Income Trust Qwest Productivity Media Income Trust	2018-10-23	1 219 548 \$
Shurgard Self Storage SA	2018-10-16	26 716 110 \$
SVMK Inc.	2018-09-28	8 574 768 \$
UBS AG, Jersey Branch	2018-10-18 au 2018-10-24	3 800 356 \$
UBS AG, Zurich Branch	2018-10-23	205 666 \$
Universal mCloud Corp.	2018-10-16	2 814 799 \$
Western Wealth Capital XXXVIII Limited Partnership	2018-10-15 au 2018-10-24	1 483 672 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
AB Canada Global Strategic Core Equity Fund	2018-07-31 au 2018-09-25	185 910 126 \$
AGR Systematic Total Return Ucits Fund	2018-01-01 au 2018-12-31	42 408 295 \$
BMO fonds de métaux précieux	2018-12-04 au 2018-12-18	45 400 \$
BMO fonds des marchés en développement	2018-09-18 au 2018-12-18	627 885 \$
Caisse privée actifs réels	2018-01-01 au 2018-12-31	404 179 850 \$
Caisse privée actions américaines	2018-01-01 au 2018-12-31	203 291 352 \$
Caisse privée actions indicielles	2018-01-01 au 2018-12-31	402 \$
Caisse privée actions internationales	2018-01-01 au 2018-12-31	109 623 403 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Caisse privée panier obligataire	2018-01-01 au 2018-12-31	445 768 \$
Caisse privée revenu fixe	2018-01-01 au 2018-12-31	15 167 480 \$
Caisse privée revenu fixe non traditionnel	2018-01-01 au 2018-12-31	566 621 252 \$
Catégorie de société d'actions canadiennes à petite capitalisation	2018-01-01 au 2018-12-31	27 384 086 \$
Catégorie de société alpha d'actions américaines	2018-01-01 au 2018-12-31	47 145 649 \$
Catégorie de société alpha d'actions canadiennes	2018-01-01 au 2018-12-31	66 026 584 \$
Catégorie de société alpha d'actions internationales	2018-01-01 au 2018-12-31	79 107 183 \$
Catégorie de société d'actions de marchés émergents	2018-01-01 au 2018-12-31	36 376 343 \$
Catégorie de société de croissance d'actions américaines	2018-01-01 au 2018-12-31	17 781 213 \$
Catégorie de société de croissance d'actions canadiennes	2018-01-01 au 2018-12-31	34 936 084 \$
Catégorie de société de croissance d'actions internationales	2018-01-01 au 2018-12-31	17 289 461 \$
Catégorie de société de revenu à court terme	2018-01-01 au 2018-12-31	28 681 779 \$
Catégorie de société de revenu amélioré	2018-01-01 au 2018-12-31	68 544 446 \$
Catégorie de société de revenu fixe canadien	2018-01-01 au 2018-12-31	136 486 034 \$
Catégorie de société de revenu fixe international	2018-01-01 au 2018-12-31	56 725 103 \$
Catégorie de société de valeur d'actions américaines	2018-01-01 au 2018-12-31	57 154 794 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Catégorie de société de valeur d'actions canadiennes	2018-01-01 au 2018-12-31	59 042 519 \$
Catégorie de société de valeur d'actions internationales	2018-01-01 au 2018-12-31	51 491 741 \$
Catégorie de société immobilier	2018-01-01 au 2018-12-31	48 243 800 \$
CI Signature Canadian Balanced Fund	2018-01-01 au 2018-12-31	89 487 768 \$
CI Signature Money Market Fund	2018-01-01 au 2018-12-31	30 308 355 \$
Fisher Investments Emerging Markets Equity ESG Unit Trust Fund	2018-01-16 au 2018-02-01	34 500 000 \$
Fisher Investments Frontier Markets Unit Trust Fund	2018-05-01 au 2018-05-01	1 000 000 \$
Fonds cible mondial Eterna	2018-01-01 au 2018-12-31	4 140 224 \$
Fonds commun équilibre Opus	2018-01-01 au 2018-12-31	44 648 518 \$
Fonds d'actions américaines Eterna	2018-01-01 au 2018-12-31	2 159 494 \$
Fonds d'actions canadiennes Eterna	2018-01-01 au 2018-12-31	2 231 299 \$
Fonds d'actions de marchés émergents	2018-01-01 au 2018-12-31	23 138 642 \$
Fonds d'actions de sociétés américaines à petite capitalisation	2018-01-01 au 2018-12-31	24 868 591 \$
Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles vision RBC	2018-01-01 au 2018-12-31	13 761 998 \$
Fonds de croissance d'actions américaines	2018-01-01 au 2018-12-31	7 836 036 \$
Fonds de croissance d'actions canadiennes	2018-01-01 au 2018-12-31	48 939 161 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds de croissance d'actions internationales	2018-01-01 au 2018-12-31	10 794 108 \$
Fonds de dividendes et de revenu Eterna	2018-01-01 au 2018-12-31	2 885 448 \$
Fonds de prêts bancaires Eterna	2018-01-01 au 2018-12-31	1 736 638 \$
Fonds de revenu à court terme canadien	2018-01-01 au 2018-12-31	64 005 342 \$
Fonds de revenu amélioré	2018-01-01 au 2018-12-31	29 393 874 \$
Fonds de revenu fixe canadien	2018-01-01 au 2018-12-31	215 148 948 \$
Fonds de revenu fixe international	2018-01-01 au 2018-12-31	97 495 885 \$
Fonds de société de petites capitalisations d'actions canadiennes	2018-01-01 au 2018-12-31	26 943 957 \$
Fonds de valeur d'actions américaines	2018-01-01 au 2018-12-31	40 670 133 \$
Fonds de valeur d'actions canadiennes	2018-01-01 au 2018-12-31	72 967 713 \$
Fonds de valeur d'actions canadiennes Phillips, Hager & North	2018-01-01 au 2018-12-31	28 219 104 \$
Fonds de valeur d'actions internationale	2018-01-01 au 2018-12-31	55 226 026 \$
Fonds DGIA actions mondiales grande capitalisation	2018-01-01 au 2018-12-31	2 515 059 \$
Fonds DGIA marché neutre	2018-03-08 au 2018-12-31	30 000 000 \$
Fonds DGIA marchés émergents	2018-01-01 au 2018-12-31	23 750 000 \$
Fonds DGIA obligations canadiennes	2018-01-01 au 2018-12-31	39 747 099 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds DGIA ressources	2018-01-01 au 2018-12-31	3 019 005 \$
Fonds d'obligations court terme Eterna	2018-01-01 au 2018-12-31	2 028 192 \$
Fonds d'obligations Eterna	2018-01-01 au 2018-12-31	1 129 416 \$
Fonds d'obligations Phillips, Hager & North	2018-01-01 au 2018-12-31	64 518 482 \$
Fonds fiduciaire de retraite équilibre Phillips, Hager & North	2018-01-01 au 2018-12-31	19 175 582 \$
Fonds immobilier	2018-01-01 au 2018-12-31	97 645 014 \$
Fonds international Eterna	2018-01-01 au 2018-12-31	3 253 122 \$
Fonds MBI/ACPI RA	2018-01-01 au 2018-12-31	3 255 099 \$
Fonds mondial équilibre Cooper's Hawk	2018-01-01 au 2018-12-31	3 393 688 \$
Fonds monétaire	2018-01-01 au 2018-12-31	248 641 134 \$
Fonds multi-stratégies Eterna	2018-01-01 au 2018-12-31	1 586 275 \$
Fonds spécifique d'actions mondiales RBC	2018-01-01 au 2018-12-31	35 200 000 \$
Guardian Fundamental Global Equity Fund	2018-01-01 au 2018-12-31	278 696 \$
Leith Wheeler Canadian Equity Fund	2018-01-01 au 2018-12-31	233 190 796 \$
Leith Wheeler Corporate Advantage Fund	2018-01-01 au 2018-12-31	49 380 728 \$
Leith Wheeler Income Advantage Fund	2018-01-01 au 2018-12-31	3 434 091 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Leith Wheeler Multi Credit Fund	2018-01-01 au 2018-12-31	22 935 969 \$
LFIS Vision - Premia Opportunities	2018-01-01 au 2018-12-31	138 265 172 \$
Lightwater Long Short Fund	2018-01-02 au 2018-12-03	681 150 \$
Mercer Private Investment Partners V SICAV-SIF	2018-01-01 au 2018-12-31	34 626 882 \$
Pembroke Canadian Growth Fund (The)	2018-01-05 au 2018-12-31	12 801 503 \$
Pembroke Concentrated Fund (The)	2018-01-31 au 2018-12-31	1 750 705 \$
Pembroke Corporate Bond Fund (The)	2018-01-02 au 2018-12-31	13 062 691 \$
Pembroke Dividend Growth Fund	2018-01-05 au 2018-12-31	14 717 381 \$
Pembroke Partners Fund (The)	2018-01-02 au 2018-01-02	1 000 000 \$
Pembroke U.S. Growth Fund (The)	2018-01-05 au 2018-12-31	16 375 190 \$
RBC Investor Services Short-Term Investment Fund	2018-01-01 au 2018-12-31	3 832 952 821 \$
US Equity Small Cap Corporate Class	2018-01-01 au 2018-12-31	32 507 456 \$
Windwise MSCI Eafe Index Non-Lending Fund for Exempt Organizations	2018-01-02 au 2018-12-31	24 476 478 \$
Windwise U.S. Managed Volatility Non- Lending Fund	2018-12-18 au 2018-12-18	1 013 000 \$
YTM Capital Credit Opportunities Fund	2018-01-02 au 2018-12-03	24 263 553 \$

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ALARIS ROYALTY CORP.	2019-06-30
ALBERT MINING INC.	2019-05-31
ALPHINAT INC.	2019-05-31
BOLIDEN AB	2019-06-30
CANEX METALS INC.	2019-06-30
CATEGORIE DE RESSOURCES MAPLE LEAF (#32488)	2019-05-31
CATEGORIE DE REVENU MAPLE LEAF (#32488)	2019-05-31
CELESTICA INC.	2019-06-30
CHATEAU BEAUVALLON (PROJET IMMOBILIER)	2019-06-30
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	2019-06-30
COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE (LES)	2019-06-15
EXPLORATION AZIMUT INC.	2019-05-31
FONDS DE REVENU NORANDA	2019-06-30
GROUPE SPORTSCENE INC.	2019-05-26
INDUSTRIES TOROMONT LTEE	2019-06-30
LUNDIN MINING CORPORATION	2019-06-30
MULLEN GROUP LTD.	2019-06-30
PRAIRIESKY ROYALTY LTD.	2019-06-30
PRODUITS NATURELS MONDIAS INC.	2019-05-31
PULSE SEISMIC INC.	2019-06-30
RESSOURCES MELKIOR INC.	2019-05-31
RESSOURCES SPHINX LTEE	2019-05-31
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	2019-06-30
SUNCOR ENERGIE INC.	2019-06-30
THESCORE, INC.	2019-05-31
VISION LITHIUM INC.	2019-05-31
WEST FRASER TIMBER CO. LTD.	2019-06-30
WESTERN ENERGY SERVICES CORP.	2019-06-30
ZOOMERMEDIA LIMITED	2019-05-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FIERA PLACEMENTS PRIVÉS ALTERNATIFS INC.	2019-09-30
OLD KENT ROAD DIVERSIFIED INCOME FUND I	2018-12-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
ATS AUTOMATION TOOLING SYSTEMS INC.	
GOLDEN SHARE RESOURCES CORPORATION	

*CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION*Date du
document

MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC.

NORTHISLE COPPER AND GOLD INC.

PRIME BLOCKCHAIN INC.

ROCKY MOUNTAIN LIQUOR INC.

*NOTICE ANNUELLE*Date du
document

MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC.

2019-04-30

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Vous y trouverez une liste des opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») agit à titre d'autorité principale. Ces opérations sont codifiées « R ». Veuillez accéder à SEDI (www.sedi.ca) pour consulter les opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité n'agit pas à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle aux initiés assujettis qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »), déclarer en format SEDI leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti de façon exacte et claire, et ce, dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

L'initié assujetti qui ne respecte pas le délai prescrit pour déposer une déclaration d'initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire. La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 de la LVM et à l'article 271.14 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50. Une sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés assujettis pour lesquels l'Autorité agit à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle qu'elle prendra les mesures appropriées envers les initiés récidivistes, notamment au moyen de poursuites pénales à l'égard de ces derniers. Un initié qui ne dépose pas sa déclaration en temps opportun commet une faute grave, puisqu'il prive ainsi les investisseurs de renseignements pouvant influencer leur décision d'investissement.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale